

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 48

Artikel: Lettre d'un vigneron
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192616>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Les nouveaux abonnés pour l'année 1892 recevront le journal gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.

Lettre d'un vigneron.

Un de nos abonnés nous transmet la lettre suivante, écrite de Lavaux, le 16 juin 1890, et dont nous retranchons la signature.

« Monsieur le professeur,

On n'est pas un Monsieur de la ville et on n'a pas étudié à l'académie, mais on s'intéresse tout de même à la prévision du temps, à la météorologie, comme ils disent par Lausanne. Et puis j'ai assisté à votre conférence au Musée industriel sur les proverbes populaires. C'était bien plaisant d'entendre un professeur parler pâtois. Respect pour lui ! Il y a pourtant des mauvaises langues qui disent que c'était pour l'apprendre à ces Messieurs de l'académie.

M'est avis que c'est par rapport à vous que la dernière assemblée des vignerons a si tant bien réussi, parce que c'est vous qui faites la carte pour le temps. Alors Monsieur l'abbé vous a dit comme ça « Mettez-voir Beau fixe pour l'abbaye, » — nonobstant néanmoins il est tombé de puissantes roilles avant et après la fête et pas une goutte pendant. Au jour d'aujourd'hui, la Jeannette ne veut plus faire une lessive sans vous demander conseil. — Comme vous n'êtes rien fier, vous lui avez toujours donné réponse que ça lui a fait rudement plaisir. Et puis qu'elle n'a jamais rien payé pour la consulte !

Autrefois on indiquait toutes les années dans les papiers le jour de la floraison du leucoïon et on pouvait savoir à l'avance si la récolte serait bonne, si les pommes de terre auraient la maladie et si la vache ferait le veau. Mais voilà que des vauriens ont ravagé le jardin de Monsieur Forel et arraché la fleur. — C'est du propre ça ; peut-on trouver des gens tant détertins ! Dites-voir, si je ne suis pas trop curieux c'est-il vrai qu'il n'y a plus qu'à marquer le premier jour de l'année où Monsieur Forel met son chapeau de paille ? Ça doit annoncer le retour du printemps, indiquer si l'été sera chaud ; si le foïn sera cher et s'il y aura beaucoup de canquoires.

L'autre jour, le neveu au commis est revenu furieux. Il avait été porter un rosier à sa bonne amie qui est en place à Lausanne. Quand il est arrivé à Ouchy, le gendarme a jeté son pot au lac en lui disant que c'était rapport au phylloxéra. « C'est Monsieur Jean Dufour qui l'a ordonné » qu'il lui a fait. — Te bombarde si c'est des manières et si on peut comme ça se moquer du monde ! Ce Monsieur a pourtant ramassé bien de l'instruction par les Allemagnes et il nous a fait des conférences d'attaque sur le mildiou. On dit bien qu'il est de sorte mais on a assez d'escient pour savoir que le phylloxéra ne mange pas les feuilles de rose. Il n'y a pas besoin d'être docteur ou d'avoir sa patente de gendarme pour ça. — Expliquez-nous voir ce qu'ils foutimassent à cette station vitricole ? « M'est avis qu'ils ne font que de remuer le phylloxéra par le Canton, quand ils vont se royaumer dans les vignes séquestrées. »

Et puis que pensez-vous de cette bouillie bordelaise ? C'est vrai qu'elle fait devenir les feuilles crânement vertes ; quant à ça il n'y a rien à dire ; mais on a quand même rudement peur de s'empoisonner quand on en jicle sur les grappes. Pour quant à moi, j'ai toujours une puissante grulette quand je vais boire trois verres au guillon.

Pour finir, Monsieur je vous prie bien d'excuse de vous avoir écrit si longuement mais je voudrais bien savoir si, comme il est dit dans l'armana de Berne et Vevey, le mois de juillet est bon temps pour prendre une purge et pour se faire couper les cheveux.

A l'honneur, Monsieur le professeur, avec mes remerciements et mes bonnes salutations.

La toilette féminine,

son influence sur le bonheur en ménage.

Un journal de Londres a soulevé dernièrement une question qui n'est pas neuve et dont la solution, cependant, ne doit pas encore avoir été trouvée, car elle revient de temps à autre sur le tapis des moralistes.

Cette question est celle-ci : *Un homme est-il flatté de voir sa femme bien mise ?*

Voici les spirituelles réflexions qu'une dame fait à ce sujet dans la *Famille*, sous le pseudonyme de Cendrillon :

« L'influence de la tenue extérieure, qui est absolument déterminante dans la vie publique, ne l'est pas moins dans la vie privée. Le « déshabillé » moral et physique que tant d'époux croient pouvoir adopter presque au lendemain du mariage est une cause fréquente de désunion.

Ce qui entraîne l'homme vers des sympathies étrangères au foyer, c'est précisément le prestige de la tenue extérieure à travers lequel les objets de son attention sont seulement aperçus.

Nous avons tant besoin d'être jolies et surtout de le paraître, que la femme la plus revêche et la plus maussade se sent radoucie par une toilette qui lui va bien.

— Mais, allez-vous me dire, une femme honnête doit-elle s'occuper de cela ?

— Eh bien ! A quoi pensez-vous ? De quoi donc s'occuperait-elle ? Le bonheur existe, puisqu'on parle de lui. Malgré les mauvaises langues, il y faut croire, car il n'y a pas de fumée sans feu. Seulement, on peut lui appliquer ce que le maréchal Pélissier disait des places non bastionnées : « Facile à prendre, difficile à garder. »

Une femme honnête est celle qui fait son devoir. Mais le devoir féminin, — nous sommes enclines à l'oublier, — ne se compose pas seulement de vertu. Il exige aussi la production de certaines qualités.

Lorsque les maris rentrent au logis et qu'ils y trouvent une femme mal tenue, ils ne disent pas : « Voilà une perle mal enchâssée ; » ils pensent : « Dieu, que ma femme est laide ! »

Et ma foi ils ont raison. Je puis le dire sans faire de peine à personne, car la femme n'est laide qu'autant qu'elle le veut. Lorsqu'on lui fait *in petto* ce triste compliment, c'est qu'elle l'a bien voulu.

Une chose plus grave est que la femme qui s'enlaidit ainsi par négligence cesse d'être tout à fait vertueuse, car elle manque à la moitié de son mandat conjugal. Il faut non seulement qu'elle